

Certificat d'affichage

Je soussignée Fabienne Blachot-Minassian, Maire de la commune de Vourey, certifie que l'affichage au droit des chemins concerné par « la révision du plan de classement des voiries communales de la commune de Vourey », demandé par Madame Pascale Poblet, enquêtrice publique, a été fait, du jeudi 14 novembre 2024 et tout au long de l'enquête soit jusqu'au mercredi 18 décembre 2024, inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit, Le maire Fabienne Blachot-Minassian

